



Mäi Wëllen
Mäi Wee

Association pour le Droit de Mourir
dans la Dignité - Lëtzebuerg a.s.b.l.
Reconnue d'utilité publique

Procès-verbal
Assemblée Générale Ordinaire
du 12 mai 2026 de l'association sans but lucratif
« Mäi Wëllen, Mäi Wee - Association pour le Droit de Mourir dans la
Dignité Lëtzebuerg a.s.b.l.» reconnue d'utilité publique

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association sans but lucratif reconnue d'utilité publique « **Mäi Wëllen, Mäi Wee - Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité Lëtzebuerg a.s.b.l.** » s'est tenue le 12 mai 2026 à 13h10, au siège social au 1b rue Thomas Edison, L-1445 à Strassen.

Membres effectifs présents

Maître Jean-Jacques SCHONCKERT, Président ;
Monsieur Camille GROOS, Secrétaire;
Monsieur Bob HOCHMUTH, Trésorier;
Madame Marie-Paule KOHN, Membre du Conseil.

Membres effectifs excusés et représentés par procuration

Docteur Julien SAND, Membre du Conseil, procuration à M. GROOS;
Madame Monique KRECKE-GIVER, Membre du Conseil, procuration à M. GROOS;
Madame Paulette LENERT, Membre du Conseil, procuration à Me SCHONCKERT;
Docteur Romain STEIN, Membre effectif, procuration à Me SCHONCKERT;
Monsieur Marc GENOT, Membre effectif, procuration à M. HOCHMUTH;
Madame Josiane WEILER, Membre effectif, procuration à M. HOCHMUTH.

Membres effectifs absents

Madame Myriam STEPHANY, Vice-Présidente;
Monsieur Roland KOLBER, Membre effectif.

Présence du bureau

Madame Amélie JOSSELIN, Chargée de direction;
Madame Tanja RESCH-EILENBECKER, secrétaire administrative;
Madame Sophie RIVIE-ROTH, secrétaire comptable.



Mäi Wëllen
Mäi Wee

Association pour le Droit de Mourir
dans la Dignité - Lëtzebuerg a.s.b.l.
Reconnue d'utilité publique

Mots de bienvenue du Président

La séance est ouverte par le Président, Maître Schonckert.

Il souhaite la bienvenue à tout le monde, et remercie l'Assemblée pour sa présence.

Vérification des quorums requis

-Pour les points ordinaires de l'Assemblée générale annuelle (majorité simple des membres présents ou représentés), ainsi que :

-Pour l'admission d'un nouveau membre (majorité des 2/3 des membres présents ou représentés) :

Sur un total de douze membres composant l'Assemblée Générale, quatre sont présents, six représentés et deux sont absents.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2025

Le procès-verbal de l'AGO du 13 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 août 2025

Le procès-verbal de l'AGE du 22 août 2025 est approuvé à l'unanimité.

Rapport sur les activités de l'année écoulée par le Secrétaire du Conseil d'Administration, M. Camille Groos

Monsieur Groos fait un bref retour des événements qui ont marqué l'année 2025.

Le résumé complet est annexé au présent procès-verbal.

Rapport financier au 31 décembre 2025 par le trésorier du Conseil d'Administration, M. Bob Hochmuth

M. Hochmuth dresse le bilan financier de l'année, en se basant sur le bilan et le compte de résultat établis.

Le résumé complet est annexé au présent procès-verbal.

L'Assemblée présente prend acte du rapport financier annuel et celui-ci est approuvé à l'unanimité.



Rapport des réviseurs de caisse : Mme Caroline Torno et M. Armand Hamling

Les réviseurs de caisse se sont réunis et ont approuvé la régularité des comptes de l'association. Leur rapport est joint au présent procès-verbal.

Décharge au Conseil

Maître Schonckert félicite le Conseil d'Administration pour son travail et demande la décharge.

L'Assemblée, à l'unanimité, donne décharge et quitus aux membres du Conseil d'Administration.

Vote du budget de l'exercice 2026

M. Hochmuth présente le budget pour 2026.

Le résumé complet est annexé au présent procès-verbal.

L'Assemblée présente prend acte du budget pour 2026 et celui-ci est voté à l'unanimité.

Élection des réviseurs pour l'exercice 2026

Il est proposé de reconduire pour un exercice supplémentaire les commissaires actuels, M. Hamling et Mme Torno, ce qui est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

Il est également noté qu'en vertu de la nouvelle loi du 7 août 2023 sur les asbl et les fondations, il est dorénavant nécessaire que l'Assemblée nomme une société de réviseurs agréés par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.

Le devis retenu par le Conseil d'Administration et proposé ici pour validation par l'Assemblée est celui de la fiduciaire « Pro-Fiduciaire », dirigée par Mme Anne-Isabelle De Man, Réviseur d' Entreprises Agréé.

L'Assemblée prend acte de ce devis et procède à l'élection de cette société pour le mandat de révision des comptes annuels 2026.

Élection et révocation des membres du Conseil d'Administration

Membres sortants et rééligibles :

Il est proposé à l'Assemblée de reconduire pour une durée de trois ans les mandats de tous les membres du Conseil d'Administration, soit :

Maître Jean-Jacques SCHONCKERT
Madame Myriam STEPHANY
Monsieur Robert HOCHMUTH
Monsieur Camille GROOS



Mäi Wëllen
Mäi Wee

Association pour le Droit de Mourir
dans la Dignité - Lëtzebuerg a.s.b.l.
Reconnue d'utilité publique

Docteur Julien SAND
Madame Marie-Paule KOHN
Madame Monique GIVER
Madame Paulette LENERT

L'Assemblée vote à l'unanimité le renouvellement de tous les mandats.

Membre entrant :

Sur proposition de l'Assemblée Générale, la candidature du Docteur Marc Graas comme membre du Conseil d'Administration et donc membre effectif de l'association (avec droit de vote à l'AG) est acceptée à l'unanimité.

Membres sortants du Conseil d'Administration mais restant membres effectifs:

L'Assemblée Générale ratifie la démission du Docteur Romain Stein de son mandat de membre du Conseil d'Administration, par courriel du 18/05/2025;

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de M. Roland Kolber de son mandat de membre du Conseil d'Administration, par courriel du 10/06/2025.

Fixation du montant de la cotisation pour le prochain exercice

L'Assemblée décide à l'unanimité de maintenir à 25 EUR le montant de la cotisation d'adhésion, par année et par personne.

Divers

Maître Schonckert pose la question de la date prévue de parution de la nouvelle brochure « Ma volonté en fin de vie », rédigée conjointement par les Ministères de la Santé et de la Sécurité Sociale et le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre Ensemble et de l'Accueil.

Mme Josselin informe l'Assemblée que la date visée est novembre 2026.

Conclusion et remerciements par le Président

Le Président remercie les membres de l'Assemblée, ainsi que les membres du personnel, pour leur présence et leur travail.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne n'ayant rien à rajouter, le Président clôture la séance à 14h00.



Rapport d'Activités 2025 : Résumé

Conformément à son objet social, l'association « Mäi Wëllen, Mäi Wee » (MWMW), Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité – Lëtzebuerg a.s.b.l., reconnue d'utilité publique, respecte ses engagements moraux et sociétaux, en étant à la disposition des citoyens résidents, des frontaliers ou bien des professionnels de santé.

En collaboration étroite avec le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil (MiFa), les professionnels de santé et les structures d'accompagnement, l'association poursuit une mission d'information, de sensibilisation et d'accompagnement à destination du grand public et des acteurs de terrain.

Gouvernance : 9 réunions du Conseil d'Administration

Le **Service d'Écoute et d'Accompagnement (SEA)** constitue un pilier central de l'action de MWMW.

Les activités du **SEA** en 2025 :

- 557 (480) rendez-vous répondant à des demandes d'information, d'orientation et d'accompagnement de personnes dans la compréhension des directives anticipées et des dispositions de fin de vie ont été réalisés ;
- 1.129 (965) appels ont été traités par le Service d'Écoute et d'Accompagnement ;
- 80 activités sur l'ensemble du territoire, comprenant conférences, permanences, séances d'information, stands et participations à des événements publics. Ces actions ont été organisées notamment dans des CIPA, des Clubs Aktiv+, des hôpitaux (notamment le PatientenHouse du CHL) et lors d'événements destinés au grand public ;
- 2.323 (2.068) brochures « Ma volonté en fin de vie » ont été distribuées lors de nos événements ou envoyées par voie postale.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des objectifs atteints en 2024 et les efforts déployés en continu par les équipes portent leurs fruits.

Sensibilisation

- Outre nos statistiques de rendez-vous/appels et de permanences, la distribution des brochures « Ma volonté en fin de vie », la communication envers le grand public est également assurée par notre événement annuel, récurrent maintenant, à savoir la tenue d'une **conférence** : le thème choisi en 2025, à savoir « Ras-le-bol de la vie an elo ? » avec Mme Paulette Lenert et M. le Dr Marc Graas comme orateurs.
- Un nouveau **Klip** de sensibilisation a été réalisé en 2025

La **Newsletter** a été publiée à 3 reprises en 2025

Communication digitale (site internet, réseaux sociaux) a été revue.

En parallèle, les échanges avec les professionnels de santé sont confirmés :

- Réalisation de plusieurs formations auprès d'établissements tels que des CIPA pour leurs personnels soignants,
- Intervention auprès des étudiants en médecine de l'Université de Belval par un médecin de notre conseil d'administration par un cours sur la fin de vie,
- Réunions du Groupe interprofessionnel,
- Prise d'attaches dans le Nord du pays.

En 2025, l'association comptait 1.116 membres (1.050), témoignant de la confiance et de l'intérêt croissants du public pour ses missions. Toutes les activités proposées sont restées gratuites afin de garantir un accès équitable à l'information et à l'accompagnement. Le taux de participation élevé à nos actions confirme la pertinence et l'utilité sociétale des interventions menées.

L'année 2025 a confirmé le rôle essentiel de MWMW dans le paysage social et sanitaire luxembourgeois. Par son dynamisme, l'association permet aux personnes concernées par les questions de fin de vie, à leurs proches et aux professionnels d'échanger dans un cadre sécurisé, respectueux et conforme à la loi. MWMW poursuit ainsi son engagement pour le respect de la liberté de choix, la dignité et l'écoute, au service de l'intérêt général.

BILAN ET COMPTES DE PERTES ET PROFITS 2025

Le résultat témoigne d'un bénéfice de 62.717,22 EUR, alors que la perte pour l'exercice précédent s'établissait à 7.785,52 EUR.

L'amélioration de la situation financière peut s'expliquer comme suit :

Du côté des recettes, au total 529.000 EUR, on note :

- l'augmentation continue des cotisations (23.500 EUR pour 2025), pour +/- 1.100 membres ;
- une année exceptionnelle pour les dons, grâce à un don unique de 10.000 EUR.

De plus, la subvention annuelle du MiFA de l'ordre de 481.000 EUR, est aussi en très forte hausse avec :

- 10.000 EUR supplémentaires pour la ligne « fonctionnement » par rapport à 2024,
- le versement en notre faveur d'un solde lié au décompte 2024 de plus de 31.000 EUR.

L'augmentation de la subvention du MiFA tient aussi compte des coûts de personnel, notamment pour suivre les indexations successives de l'année.

Du côté des dépenses, au total 466.370 EUR, elles ont augmenté de 4,50 % par rapport à l'exercice 2024.

Les principales causes étant :

- le financement du second spot de sensibilisation pour un montant 9.100 EUR,
- l'augmentation des dépenses de communication, dont l'édition de nouvelles brochures médecins, ainsi que l'organisation de notre conférence annuelle,
- les frais courants (postaux, télécommunications...) en légère mais constante hausse, en lien avec l'inflation mais aussi avec le développement continu de l'activité du SEA.

Quant au bilan :

Le total bilan s'élève à 135.653 EUR, alors qu'il était à 82.294 EUR en 2024.

Ceci s'explique notamment, par :

à l'actif : une hausse des avoirs en banque: 133.320 EUR en 2025 pour 70.503 EUR en 2024;

au passif : les fonds propres varient de 44.733 EUR à 36.948 EUR, suite au report de la perte 2024.

Après affectation du bénéfice de 2025, soit 62.717 EUR les fonds propres remonteront à 99.665 EUR.

BUDGET 2026

RECETTES :

Depuis plusieurs années, les adhésions et par extension les cotisations sont en progression constante. Nous pouvons donc tabler sur une projection de 24 000 EUR pour celles-ci pour l'exercice 2026.

Concernant les dons, nous tablons sur environ 13 000 EUR, l'exercice 2025 ayant été marquée par un don notable de 10 000 EUR.

Si l'on compare les conventions 2025 et 2026 *, la subvention à percevoir de notre Ministère de tutelle augmente globalement de 26%, et cela est dû à cinq budgets essentiellement:

- Personnel : le financement d'un demi-poste supplémentaire carrière C6 pour le secrétariat, soit 21% de plus pour le budget « Personnel » ;
- Réviseurs d'entreprises agréé : un nouveau budget de 12 000 EUR suite à la mise en application de nouvelle loi du 07/08/2023 sur les asbl et les fondations.
- « Awareness week » : un nouveau budget de 15 000 EUR pour des événements à organiser sous l'impulsion du MiFa ;
- Brochures : un budget supplémentaire de 62,5% ;
- Loyers : le financement d'un bureau supplémentaire, soit 29% de plus pour le budget « Loyers ».

DEPENSES :

Au niveau des dépenses, nous ambitionnons pour 2026 la continuité de la refonte du site internet, pour le rendre plus intuitif et au goût du jour, à l'aide de courtes vidéos informatives y insérées.

Nous misons aussi beaucoup sur notre conférence annuelle et sur l'awareness week, qui sera une vitrine extérieure notable.

Enfin, la brochure Médecins en allemand va aussi être éditée et distribuée dans tout le pays.

Ainsi, pour cette année 2026 est estimé un résultat positif d'environ 3 450 EUR.

** Attention, dans les produits réalisés 2025 figure également le solde du décompte 2024 (soit 31 000 EUR), ce qui a pour conséquence qu'on ne retrouve pas le pourcentage de 26% en comparant les années 2025 et 2026 de la ligne « Subventions Ministère »).*